



**PLAN D’AFFAIRES
2017 – 2020**

**NOTRE PLAN TRIENNAL¹
POUR RÉALISER LES FINS**

*Le plan établit les résultats planifiés des programmes et des projets
afin de réaliser les Fins et de mettre en place les catalyseurs organisationnels nécessaires*

Version actualisée de avril 2017

¹ Année en cours plus trois ans

Avant-propos

Le présent Plan d'affaires est un recueil de tous les résultats possibles que peut chercher à atteindre Ingénieurs Canada, afin de réaliser les Fins établies par le conseil de l'organisme. C'est l'élément clé du Plan opérationnel annuel. Au moment de son élaboration chaque année, ce dernier permet d'examiner aussi bien quels objectifs doivent être atteints que la façon d'y parvenir. En ce sens, le Plan d'affaires est un aperçu de ce que nous pouvons faire, tandis que le Plan opérationnel annuel, qui est plus détaillé, explique ce que nous allons faire et comment.

Au nom des organismes de réglementation qui sont ses membres, Ingénieurs Canada fournit du soutien et du leadership à l'échelle nationale, afin de promouvoir et de maintenir l'intégrité, l'honneur, les intérêts et l'excellence de la profession à un coût justifié par les résultats. Ingénieurs Canada travaille en étroite collaboration avec les organismes de réglementation dans le but de s'assurer que toutes les activités cadrent avec leurs priorités et contribuent à leur réussite. Ce lien avec nos propriétaires et clients est fondamental pour veiller à ce que les organismes de réglementation membres soient informés, mobilisés et accordent leur soutien général aux programmes, activités et contributions d'Ingénieurs Canada.

Le Plan d'affaires comprend cinq sections :

- Fin 1.0 – Excellence réglementaire : composante axée sur le soutien et les services à offrir aux organismes de réglementation dans le cadre de leur mandat réglementaire, ce qui comprend l'agrément, l'évaluation, les compétences professionnelles, l'exercice, la discipline et l'application de la loi.
- Fin 2.0 – Confiance dans la profession, notamment les affaires publiques et les relations gouvernementales, la fourniture de services de recherche pour les décisions stratégiques fondées sur des éléments probants, le renforcement de la crédibilité professionnelle, la mobilisation de la profession envers les politiques publiques, l'accroissement de la confiance du public, la compréhension de l'incidence qu'a la mondialisation sur la profession, et le soutien au développement durable.
- Fin 3.0 – Pérennité de la profession, notamment la diversité, la mobilisation de la communauté, le taux d'obtention du permis, la recherche, les nouveaux champs d'exercice et la satisfaction des besoins professionnels et économiques des ingénieurs.
- Gouvernance et soutien : composante axée sur le soutien au conseil et à ses comités, sur la nécessité des rapports financiers, la prestation de services juridiques, la protection de nos marques officielles (Fin 4.0 – Protection des termes propres au génie) et la prestation de services à nos membres au-delà des Fins.
- Catalyseurs organisationnels – composante axée sur le soutien au fonctionnement efficient et efficace d'Ingénieurs Canada, ce qui comprend les personnes, les systèmes informatiques, la gestion des projets et des processus, la gestion du changement et celle des événements.

Table des matières

1	Fin 1.0 – Excellence réglementaire	1
1.1	Faciliter l’excellence réglementaire	1
1.2	Admission.....	1
1.3	Conditions d’admission et pratique	1
1.4	Discipline et application de la loi	2
1.5	Mondialisation	3
1.6	Fin 1.1 – Agrément.....	4
1.7	Fin 1.2 – Mobilité	5
1.8	Fin 1.3 – Reconnaissance des titres de compétences étrangers	7
2	Fin 2.0 - Confiance dans la profession	8
2.1	Renforcer la crédibilité professionnelle	8
2.2	Services de recherche en vue de décisions de politiques fondées sur des données probantes	8
2.3	Mobiliser la profession dans la création de politiques publiques	9
2.4	Fin 2.1 – Positions et expertise à l’échelle nationale	10
2.5	Fin 2.2 – Confiance et attentes du public	11
2.6	Fin 2.3 – Tendances en matière d’autoréglementation.....	11
3	Fin 3.0 - Pérennité de la profession	11
3.1	Fin 3.1 - Pérennité de la profession	12
3.2	Fin 3.2 – Taux d’obtention du permis	14
3.3	Fin 3.3 – Études, rapports, tendances et information	14
3.4	Fin 3.4 – Nouveaux domaines d’exercice.....	15
3.5	Fin 3.5 Besoins professionnels, sociaux et économiques des ingénieurs.....	15
4	Gouvernance et soutien.....	17
4.1	Fin 4.0 – Protection des termes propres au génie.....	17
4.2	Planification	17
4.3	Soutien au conseil et à ses comités	18
4.4	Suivi des plans, initiatives, politiques et priorités des organismes de réglementation.....	18
4.5	Services financiers.....	18
4.6	Politiques opérationnelles	19
4.7	Services juridiques d’Ingénieurs Canada	20
4.8	Services de soutien supplémentaires pour les organismes de réglementation	20
5	Catalyseurs organisationnels	21
5.1	Communications mobilisatrices.....	21

5.2	Technologie habilitante	22
5.3	Consultation, services, soutien, leadership et conseils	23
5.4	Excellence et culture	24
5.5	Ressources humaines.....	25
5.6	Traduction.....	26
5.7	Gestion des événements.....	26

1 Fin 1.0 – Excellence réglementaire

F-1 Un cadre, des normes, des pratiques et des systèmes ainsi qu'un moyen permettant le transfert efficace des connaissances pour favoriser l'excellence en matière de réglementation sont à la disposition des organismes de réglementation.

1.1 Faciliter l'excellence réglementaire

Ingénieurs Canada met des outils au point en vue de faciliter l'excellence réglementaire et soutient leur mise en application.

1.1.1 Cadre de réglementation

Ingénieurs Canada fournit aux organismes de réglementation un ensemble de pratiques ambitieuses. Celles-ci sont élaborées grâce à une recherche sur les pratiques réglementaires à l'échelle nationale et internationale, et sont le reflet d'excellentes pratiques nationales et internationales, qui répondent à des tendances et des obstacles émergents.

2017 : Examen du but et de la procédure d'élaboration des éléments du cadre, y compris le maintien en place des éléments existants. Le site Web du cadre est à jour.

2018-2020 : À déterminer sur la base de l'examen de 2017.

1.2 Admission

Ingénieurs Canada encourage les organismes de réglementation à maintenir en place des pratiques d'admission justes et défendables permettant de s'assurer que tous les candidats qualifiés peuvent obtenir un permis d'ingénieur. Les organismes de réglementation membres sont en faveur d'une convergence vers des pratiques d'admission standards pour autant que les normes soient respectées.

1.2.1 Initiatives nationales en vue de promouvoir les pratiques d'admission

Ingénieurs Canada tient à jour un résumé des pratiques d'admission et soutient les responsables de l'admission dans l'harmonisation de leurs pratiques.

2017 : Le plan des GNRA est intégré au Plan d'affaires au moment de l'examen effectué en milieu d'année.

1.2.2 Projet d'évaluation en ligne des compétences

L'APEGBC a recours à un système en ligne pour évaluer les compétences des candidats à l'obtention du permis. Ingénieurs Canada octroie son aide aux organismes de réglementation intéressés à adopter les évaluations basées sur les compétences et le système de la C.-B. (Sask, Î.-P.-É., N.-B. et N.-É.).

2017 : Le plan du projet est intégré au Plan d'affaires au moment de l'examen effectué en milieu d'année.

1.3 Conditions d'admission et pratique

Ingénieurs Canada encourage les organismes de réglementation à avoir des pratiques professionnelles et d'évaluation des compétences substantiellement équivalentes.

1.3.1 Appui au Bureau des conditions d'admission (BCA) et à ses sous-comités

Par ses travaux, le BCA soutient les Fins et contribue au Cadre national et à l'excellence dans la réglementation. L'intégration du plan de travail du BCA dans ce Plan d'affaires permet de s'assurer que le BCA dispose des ressources nécessaires et d'éviter le dédoublement des efforts.

2017 : Les intervenants sont informés de la teneur du plan de travail 2017-2019 du BCA. Ingénieurs Canada assure le niveau de ressources adéquat au BCA pour mener à bien son plan de travail. Les outils de communication

sont axés vers des objectifs et des publics précis. Le plan de travail du BCA est intégré au Plan d'affaires au cours de l'examen effectué en milieu d'année.

2018 : Le BCA dispose du niveau de ressources voulu pour mettre son plan de travail en œuvre. Le BCA a un plan d'élaboration et de communication de sa vision et de son historique. Les éléments du plan de travail sont validés.

2019 : Le BCA dispose du niveau de ressources voulu pour mettre son plan de travail en œuvre. Le conseil d'ingénieurs Canada, le groupe des chefs de direction et les groupes de responsables sont au courant de la contribution du BCA aux Fins.

1.3.2 Initiatives nationales de promotion de l'exercice professionnel

Ingénieurs Canada tient à jour un résumé des pratiques professionnelles et soutient les responsables de l'exercice (GNRE) dans les pratiques d'harmonisation.

2017 : Le plan de travail du GNRE est intégré au Plan d'affaires au cours de l'examen effectué en milieu d'année.

1.3.3 Statut de membre de la profession

Établir une différence claire entre les titulaires d'un permis d'exercice du génie et ceux qui conservent un titre mais qui n'ont pas de droits d'exercice est essentiel pour que le public comprenne la valeur de l'octroi de permis et pour accroître cette valeur.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Livre blanc portant sur le droit à un titre par rapport au droit à l'exercice, dans lequel sont analysés le mérite et les avantages d'avoir différents niveaux de membres/droits d'exercice.

1.4 Discipline et application de la loi

Ingénieurs Canada encourage les organismes de réglementation à avoir des pratiques de discipline et d'application de la loi substantiellement équivalentes dans la mesure où les différences entre les législations le permettent.

1.4.1 Initiatives nationales de promotion des pratiques de discipline et d'application de la loi

Ingénieurs Canada tient à jour un résumé des pratiques de discipline et d'application de la loi et aide les responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL) à progresser vers l'harmonisation des pratiques.

2017 : Le plan de travail du GNRDAL est intégré au Plan d'affaires au cours de l'examen effectué en milieu d'année.

1.4.2 Chevauchements avec la pratique du génie

Une approche nationale visant à aborder la question des chevauchements avec la pratique du génie et des empiétements sur celle-ci serait utile pour les organismes de réglementation.

2017 : Une approche pour les technologues/techniciens est en place. L'approche nationale permet de gérer les aspirations des technologues cherchant à obtenir un champ d'exercice indépendant au sein du champ d'exercice du génie.

2018 : Prise en considération d'autres domaines de chevauchement avec les géoscientifiques, les praticiens des sciences appliquées, les architectes, les forestiers et les arpenteurs.

2019-2020 : À déterminer selon les résultats de 2018.

1.4.3 Ingénieurs du gouvernement fédéral titulaires du permis d'exercice

Les ingénieurs et le gouvernement fédéral savent que les ingénieurs du gouvernement fédéral ont besoin d'un permis provincial/territorial pour pouvoir exercer la profession dans n'importe quelle zone de compétence au Canada.

2017 : Mise en place d'un processus de signalement d'un exercice illégal au sein du gouvernement fédéral.

2018 : Les ingénieurs du gouvernement fédéral exerçant le génie et le ministère qui les emploie connaissent la nécessité de détenir un permis.

2019 : Le travail des ingénieurs du gouvernement est perceptible au sein du gouvernement.

2020 : Les ingénieurs du gouvernement font partie des processus d'élaboration de politiques, d'approvisionnement et de prise de décisions au sein du gouvernement fédéral.

1.5 Mondialisation

Ingénieurs Canada surveille les pratiques mondiales et en matière de génie et fait progresser les normes mondiales d'admission, de déontologie et d'exercice professionnel des ingénieurs.

1.5.1 Délocalisation du travail des ingénieurs

Il est nécessaire d'établir un modèle d'autoréglementation qui traite de façon adéquate la délocalisation afin de protéger l'intérêt du public.

2017 : Une étude, comportant des recommandations, concernant l'importance des activités d'ingénierie à l'étranger et les difficultés de réglementation des projets d'ingénierie canadiens au pays et à l'étranger est menée à bien.

2018 : Les organismes de réglementation sont informés et consultés à propos des constatations de l'étude, et un plan d'action est mis en place afin de mettre les recommandations prioritaires en application.

2019 : Un modèle de cadre comportant des options et des recommandations sur les versions préliminaires de politiques et de procédures est mis à la disposition des organismes de réglementation.

2020 : La mise en œuvre administrative du cadre est terminée dans trois zones de compétence.

1.5.2 Ententes commerciales et services d'ingénierie

Le gouvernement fédéral cherche à signer des ententes commerciales incluant des services d'ingénierie. Les organismes de réglementation doivent avoir accès à l'information concernant l'incidence de ces ententes. En outre, il est nécessaire de faire valoir l'intérêt des organismes de réglementation pendant la négociation, la ratification, la mise en application et les modifications de toutes ces ententes.

2017 : Rédiger et promouvoir un bref énoncé cohérent des intérêts du génie canadien en ce qui a trait aux échanges de services à l'intention des négociateurs du gouvernement canadien. Fournir de l'information aux organismes de réglementation concernant les ententes actuelles et leurs incidences potentielles.

2018-2020 : Faire des suggestions à propos des clauses concernant les échanges de services professionnels dans les diverses ententes commerciales susceptibles d'avoir une incidence sur le génie. Fournir de l'information aux organismes de réglementation concernant les ententes actuelles et leurs incidences potentielles.

1.5.3 Faire progresser les normes mondiales - Déontologie

Ingénieurs Canada fait progresser les normes mondiales en matière de déontologie des ingénieurs grâce à sa participation aux travaux de l'International Engineering Alliance et de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs.

- 2017 – Publication des résultats du sondage de 2016 sur les exigences mondiales en matière d'admission. Le sondage auprès des organismes de réglementation du génie à l'échelle mondiale concernant les normes de déontologie est terminé.
- 2018 – Une stratégie pilote destinée à Ingénieurs Canada est élaborée afin de soutenir le rôle de la profession au sein de la société dans un contexte international.
- 2019 – La stratégie pilote est mise en application et évaluée. Elle évolue vers un projet à long terme visant à atteindre des normes mondiales reconnues à l'échelle internationale dans un délai de cinq ans.
- 2020 – Intégration de normes de déontologie dans le fonctionnement des répertoires internationaux d'ingénieurs.

1.6 Fin 1.1 – Agrément

E-1.1 Les programmes de génie canadiens qui satisfont aux exigences de formation pour l'obtention du permis d'exercice sont agréés.

Ingénieurs Canada effectue des visites d'agrément des programmes de génie au Canada. La composante d'amélioration continue de l'agrément promeut et encourage des normes élevées de formation en génie. Un diplômé de ces programmes satisfait aux exigences de formation universitaire en vue de l'obtention de permis dans toutes les zones de compétence.

1.6.1 Soutien au Bureau d'agrément (BA)

Ingénieurs Canada fournit des ressources au BA pour lui permettre de a) produire l'information dont le conseil a besoin pour prendre des décisions sur les questions liées à la formation en génie et à l'agrément et b) effectuer l'évaluation des programmes de génie de niveau universitaire pour déterminer s'ils répondent aux normes d'agrément.

2017-2020 : Le BA dispose du niveau de ressources nécessaire pour réaliser tous les livrables liés à l'agrément.

1.6.2 Mobilisation des intervenants en agrément

Les organismes de réglementation, les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants et l'industrie sont des intervenants importants dans le système d'agrément. Ingénieurs Canada offre aux intervenants des moyens d'avoir un apport utile.

2017 : Les intervenants conviennent de la nécessité d'avoir une vision commune de l'agrément dans l'avenir.

2018 : En majorité, les groupes d'intervenants s'entendent sur un système d'agrément répondant à leurs besoins.

1.6.3 Qualités requises des diplômés

Ingénieurs Canada consulte les intervenants pour s'assurer que les qualités requises des diplômés sont pertinentes pour les organismes de réglementation membres, l'industrie, les établissements d'enseignement supérieur et le public.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Compréhension de la valeur de cette consultation.

2019-2020 : À déterminer selon les résultats de 2018.

1.6.4 Cohérence des documents et du site Web du Bureau d'agrément

Le format des documents d'agrément est conforme aux normes de la marque d'Ingénieurs Canada.

2017 : Les documents et les pages Web cadrent avec les normes de la marque d'Ingénieurs Canada.

2018 : Les documents sont publiés comme documents en ligne.

2019-2020 : Les documents et le site Web sont tenus à jour.

1.6.5 Processus d'agrément

Ingénieurs Canada élabore et gère le processus d'agrément, et tous ses outils connexes sont stables, fiables, constamment améliorés et satisfont aux besoins des intervenants ou les dépassent.

2017 : La version « telle quelle » (actuelle) du processus d'agrément est documentée et comprise par ses utilisateurs principaux.

2018 : La version « future » (améliorée) du processus d'agrément est documentée et comprise par ses utilisateurs principaux.

2019 : Les mesures de performance du processus sont surveillées en permanence par le propriétaire responsable du processus.

2020 : Tendances et niveaux positifs pour tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

1.6.6 Formation des bénévoles de l'agrément

Ingénieurs Canada s'assure que les bénévoles de l'agrément sont formés et ont les connaissances et la formation nécessaires pour s'acquitter de leurs tâches.

2017 : Les exigences de formation sont analysées et élaborées.

2018 : Une formation obligatoire améliorée est accessible pour tous les bénévoles de l'agrément.

2019 : Les bénévoles de l'agrément reconnaissent les avantages de la formation améliorée.

2020 : Un plan visant la mise à jour des documents est mis en application.

1.6.7 Agrément – Exigences de formation universitaire pour l'obtention du permis

Les organismes de réglementation reconnaissent que les diplômés des programmes de génie agréés satisfont aux exigences de formation pour l'obtention du permis d'exercice.

2017-2020 : Aucun organisme de réglementation n'impose d'examens de contrôle aux diplômés de programmes agréés.

1.6.8 Équivalence substantielle

Sur demande, Ingénieurs Canada effectue des visites d'équivalence substantielle dans des établissements à l'extérieur du Canada.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Plan visant à promouvoir l'équivalence substantielle auprès des organismes de réglementation.

2019-2020 : À déterminer selon les résultats du plan pour 2018.

1.7 Fin 1.2 – Mobilité

E-1.2 Des informations, des systèmes et des ententes visant à faciliter la mobilité des ingénieurs inscrits sont disponibles et leur utilisation est encouragée.

1.7.1 Base de données nationale sur les effectifs (BDNE)

Un outil de soutien à la décision est accessible aux organismes de réglementation pour simplifier la mobilité. Une approche pour soutenir et améliorer en permanence la BDNE est en place.

2017 : Les utilisateurs de la base de données sont consultés en cours d'élaboration d'un plan à plus long terme pour améliorer le fonctionnement et l'utilisation de la base de données.

2018-2020 : À déterminer selon les résultats du plan pour 2017.

1.7.2 Répertoire de la mobilité d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada tient à jour un répertoire de la mobilité afin de répondre aux exigences des ententes Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) Engineer et International Professional Engineer (IPEA).

2017 : Audits de l'APEC et de l'IPEA menés à bien.

2018 : Les recommandations de l'audit sont intégrées au processus. La promotion des répertoires est faite. Les organismes de réglementation ont fourni des exigences de ratification des ententes.

2019-2020 : Un plan visant à répondre aux exigences des organismes de réglementation est dressé.

1.7.3 Adhésion à l'Accord de Washington

Ingénieurs Canada maintient son statut de signataire de l'Accord de Washington, qui vise à reconnaître l'équivalence substantielle des systèmes d'agrément. Ingénieurs Canada doit satisfaire à ses obligations en vertu de l'Accord de Washington, dont les membres inspectent le système d'agrément d'Ingénieurs Canada tous les six ans.

2017-2020 : L'examen annuel de la conformité est terminé et les anomalies sont signalées au conseil.

1.7.4 L'Accord de Washington comme norme internationale

L'Accord de Washington est l'une des normes internationales reconnues. Les membres représentent plus de 60 % du PNB du monde. L'International Engineering Alliance (IEA) a des protocoles d'entente (PE) en place avec l'European Accreditation Authority et la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI). Il serait avantageux de faire reconnaître l'Accord de Washington comme la norme internationale.

2017 : Consultation sur les livrables des travaux internationaux et leur valeur.

2018-2020 : À déterminer selon les résultats du plan pour 2017.

1.7.5 Renouvellement des ententes de mobilité internationale

Les ententes internationales en place seront améliorées et renouvelées tous les cinq ans selon leurs dispositions.

2017 : Les ententes avec la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI, France) et Engineers Ireland sont renouvelées.

2018 : L'entente avec le Hong Kong Institute of Engineers est renouvelée.

2019-2020 : *aucun renouvellement nécessaire.*

1.7.6 Ententes avec l'APEC Engineer et l'International Professional Engineer

Ingénieurs Canada est un « membre autorisé » de ces ententes, qui soutiennent une qualification reconnue et substantiellement équivalente en vue de l'exercice au Canada et dans les zones de compétence des signataires.

2017 : Les organismes de réglementation ont accès aux documents de diligence raisonnable concernant les systèmes d'admission de tous les membres autorisés des ententes.

2018 : Déterminer les composants de l'entente qui ont besoin d'être modifiés pour atteindre les résultats proposés.

2019 : Négocier des révisions avec les signataires de l'entente APEC.

2020 : Signature de l'entente révisée par toutes les parties.

1.7.7 Mobilité internationale

Ingénieurs Canada participe à des forums internationaux pour promouvoir la mobilité (National Society of Professional Engineers, ABET, National Council of Examiners for Engineering and Surveying et International Engineering Alliance).

2017 : Élaboration d'un plan d'activités de mobilité internationale.

2018-2020 : À déterminer selon le plan de 2017.

1.8 Fin 1.3 – Reconnaissance des titres de compétences étrangers

F-1.3 Des informations, des systèmes et des ententes visant à accélérer l'évaluation des titres de compétences étrangers sont disponibles et leur utilisation est encouragée.

1.8.1 Feuille de route pour l'ingénierie au Canada

Les diplômés en génie formés à l'étranger ont accès à de l'information concernant le processus d'octroi de permis d'ingénieur au Canada pour les aider dans leur décision d'immigrer.

2017 : Un plan de tenue à jour est élaboré.

2018 : Un plan à long terme est en place pour l'amélioration continue de la Feuille de route.

2019-2020 : Le plan est suivi.

1.8.2 Base de données sur les établissements et les diplômes étrangers (BDEDE)

Les organismes de réglementation disposent d'un outil de soutien à la décision et d'information sur les établissements, programmes et systèmes d'éducation internationaux, dont ils peuvent se servir pour évaluer les diplômes en génie des candidats formés à l'étranger.

2017 : Un plan à long terme est en place pour l'amélioration continue de la BDEDE.

2018 : Le système amélioré est en place.

2019 : Tous les organismes de réglementation utilisent la BDEDE comme outil de soutien à la décision.

2020 : Certains partenaires de l'IEA et des EES ont recours à la BDEDE et sont des fournisseurs d'information.

1.8.3 Demandes par courriel, téléphone et le Web

Les diplômés en génie formés à l'étranger ont accès à de l'information concernant le processus d'octroi de permis d'ingénieur au Canada pour les aider dans leur décision d'immigrer. Les organismes de réglementation ont accès aux travaux de recherche d'Ingénieurs Canada concernant les établissements et les programmes étrangers.

2017-2020 : L'information sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers et le processus d'octroi de permis au Canada est disponible, à jour, pertinente et on en fait la promotion.

1.8.4 Processus pancanadien d'évaluation des titres universitaires

Notre gouvernement a mis en place un processus d'évaluation des titres universitaires des professionnels formés à l'étranger. Il est utile de fournir aux organismes de réglementation de l'information permettant d'atteindre une compréhension commune du processus pancanadien d'évaluation des titres universitaires des professionnels formés à l'étranger.

2017 : *Aucune activité.*

2018-2020 : L'information sur le processus pancanadien d'évaluation des titres universitaires est mise à la disposition des organismes de réglementation. Des mises à jour sur le groupe de travail sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers sont mises à la disposition des organismes de réglementation.

2 Fin 2.0 - Confiance dans la profession

F-2 Les parties prenantes ont la preuve que les ingénieurs respectent des normes rigoureuses, qu'ils exercent avec compétence et intégrité et que leur travail et l'autoréglementation de leur profession profitent à la société.

2.1 Renforcer la crédibilité professionnelle

Ingénieurs Canada renforce la confiance du public et la réputation de la profession d'ingénieur en aidant les organismes de réglementation à soutenir l'excellence dans l'exercice du génie.

2.1.1 Déontologie et responsabilité professionnelle

Les ingénieurs et les titulaires de permis sont responsables de leur conduite, ont une compréhension uniforme de la déontologie et sont perçus par le public comme ayant une conduite éthique. La communauté des ingénieurs est renseignée sur le professionnalisme et la déontologie afin de protéger la réputation de la profession et de renforcer la confiance du public.

2017 : Deux modules de développement professionnel continu (DPC) sur la déontologie et la responsabilité professionnelle sont rendus accessibles.

2018 : Les organismes de réglementation encouragent la promotion et la sensibilisation à la déontologie et à la responsabilité professionnelle. Un document anticorruption basé sur la norme ISO 37001 portant sur la gestion de la qualité organisationnelle est rendu accessible.

2019 : Pour certains organismes de réglementation, la déontologie fait partie des composants obligatoires du DPC. Des modules de DPC sur la déontologie d'une durée de cinq heures sont offerts. Il est possible d'adopter une approche de système de gestion pour régler les cas de corruption.

2020 : De nouveaux modules de DPC sur la déontologie d'une durée de cinq heures sont offerts. Les ingénieurs font progresser l'excellence professionnelle et sont fiers de la réputation d'éthique dans l'exercice de la profession.

2.1.2 Programme de gestion de la qualité organisationnelle (GQO)

Des pratiques de gestion de la qualité organisationnelle sont appliquées de façon constante et sans obligation au sein des firmes d'ingénierie.

2017 : La décision de déployer la GQO à de nombreuses zones de compétence au Canada a été précédée d'une évaluation globale de la faisabilité.

2018 : À déterminer selon les résultats du plan pour 2017.

2.2 Services de recherche en vue de décisions de politiques fondées sur des données probantes

Ingénieurs Canada fournit de l'information en appui de décisions de politiques fondées sur des données probantes.

2.2.1 Rapports de prise de décisions fondées sur des données probantes

Ingénieurs Canada produit des rapports éclairant la prise de décision pour lui-même et les intervenants. Ce travail est coordonné avec les intervenants à l'échelle nationale afin d'aborder les questions pertinentes pour la profession d'ingénieur, de réduire le chevauchement entre les travaux et d'encourager l'échange d'information.

2017 : Meilleure compréhension des utilisateurs de l'information, des besoins de la recherche et des données existantes, et mise en place d'une approche viable et qu'il est possible de répéter en vue d'améliorer constamment cette compréhension grâce à un processus de consultation défini.

2018 : Le processus de consultation est mis en œuvre et les priorités sont établies.

2019 : Début des premières améliorations ou activités pour aborder les domaines prioritaires d'étude.

2020 : Améliorations ou activités destinées à améliorer constamment les sources de données.

2.2.2 Parcours de carrière

Des données sur la carrière des diplômés récents de programmes de génie agréés recueillies par Ingénieurs Canada en partenariat avec l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE), l'Institute for Leadership Education in Engineering (iLead) et la National Initiative on Capacity Building and Knowledge Creation for Engineering Leadership (NICKEL) renseignent sur l'excellence en matière de formation des ingénieurs.

2017 : Aviser iLead au besoin. Favoriser la diffusion des constats.

2.2.3 Sondage auprès des employeurs

Les qualités souhaitées et atteintes des diplômés des programmes agréés telles que les perçoivent les employeurs sont déterminées au terme d'un sondage réalisé par Ingénieurs Canada en partenariat avec la Faculté de génie de l'Université McGill et le Laboratoire d'innovation en génie.

2017 : Le sondage est conçu par SurveyGizmo. Détermination de la propriété et de la distribution des données.

2018 : Les données sont recueillies et distribuées d'après la détermination effectuée en 2017.

2.3 Mobiliser la profession dans la création de politiques publiques

Ingénieurs Canada fournit des opinions fondées sur des données probantes en ce qui concerne des questions de politiques publiques qui touchent la profession d'ingénieur et exerce une influence sur les politiques et les prises de décisions gouvernementales sur des questions qui intéressent la profession. Les ingénieurs prennent part à la création des politiques publiques. L'expertise des ingénieurs est mise à profit dans la rédaction et la révision des politiques publiques.

2.3.1 Mémoire prébudgétaire annuel

Ingénieurs Canada représente la profession, donne son opinion sur la façon de mieux dépenser les fonds du gouvernement fédéral dans l'intérêt de la sécurité et du bien-être de la population canadienne en prenant part au processus de consultation préalable au budget du gouvernement fédéral.

2017-2020 : Mémoire déposé, budget examiné et participation à la séance d'information à huis clos.

2.3.2 Prise de conscience des décisions gouvernementales

Ingénieurs Canada fournit aux organismes de réglementation de l'information sur les propositions du gouvernement fédéral, les mesures qu'il prend et les politiques qui ont une incidence sur la profession.

2017-2020 : L'information est mise à la disposition des organismes de réglementation.

2.3.3 Contribution des ingénieurs au gouvernement

Visibilité et promotion du travail des ingénieurs, de leur contribution aux politiques publiques et de la protection de l'intérêt du public auprès des ministères.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Stratégie de promotion du travail des ingénieurs au sein du gouvernement.

2019-2020 : La stratégie est mise en œuvre.

2.3.4 Recours à l'expertise des ingénieurs

Ingénieurs Canada met l'expertise des ingénieurs à la disposition du gouvernement et des principaux organismes qui exercent de l'influence.

2017 : Les ingénieurs sont conscients des occasions de participer à des comités du gouvernement fédéral, des conseils et d'autres groupes consultatifs.

2018 : Liste d'experts disposés à fournir de l'expertise en génie.

2019-2020 : Les ingénieurs sont impliqués dans les processus de prise de décision avec le gouvernement et les principaux organismes qui exercent de l'influence.

2.4 Fin 2.1 – Positions et expertise à l'échelle nationale

F-2.1 Des positions et une expertise pertinentes à l'échelle nationale sont mises à la disposition du gouvernement fédéral et des décideurs politiques.

2.4.1 Énoncés de principe nationaux

Ingénieurs Canada élabore des énoncés de principe nationaux. Ces énoncés constituent des opinions fondées sur des données probantes à propos de questions de politiques publiques qui touchent la profession d'ingénieur. Ingénieurs Canada s'en sert dans ses conversations avec le gouvernement.

2017-2020 : Les intervenants ont accès aux versions à jour des énoncés de principe nationaux.

2.4.2 Énoncés d'enjeux nationaux

Ingénieurs Canada dispose d'information sur les enjeux de politiques publiques qui touchent la profession d'ingénieur, information qui est accessible au gouvernement fédéral, aux organismes de réglementation et au public.

2017 : Des énoncés d'enjeux sont publiés au besoin. Création des politiques et des procédures d'élaboration et de mise à jour des énoncés d'enjeux.

2018-2020 : Confirmation par les intervenants de la valeur des énoncés d'enjeux.

2.4.3 Utilisation du protocole du CVIIP (Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques)

Ingénieurs Canada fait la promotion du protocole et en soutient l'utilisation.

2017 : Création et application des versions générale et détaillée du protocole du CVIIP pour au moins cinq nouveaux projets au Canada, et cinq nouveaux projets internationaux (on s'attend à ce que les projets internationaux rapportent des revenus de licence à Ingénieurs Canada). Le protocole du CVIIP fait l'objet d'une promotion à l'échelle nationale et internationale.

2018 : Reconnaissance accrue et plus vaste et utilisation des versions générale et détaillée du protocole. Élaboration, mise à l'essai et application d'un indicateur de mesure permettant de suivre l'utilisation.

2019 : Évaluation de la viabilité de la base de données des vulnérabilités en appui de l'application du protocole, et de la version en ligne du protocole. Les deux versions du protocole bénéficient d'une reconnaissance officielle dans les politiques et sont intégrées au processus d'approvisionnement pour l'infrastructure.

2020 : Amélioration continue et application du protocole du CVIIP.

2.4.4 Services connexes au protocole du CVIIP

Ingénieurs Canada offre une formation régulière, du soutien technique et des conseils/une participation aux projets qui utilisent le protocole.

2017 : Présentation d'ateliers de formation autonomes sur la base de recouvrement des coûts. Maintien de l'aide technique et des conseils, et activités de diffusion concernant le protocole du CVIIP.

2018 : Une évaluation du marché pour les services connexes du CVIIP et des PRI, y compris un plan d'affaires, est accessible.

2019 : Exécution du plan d'affaires.

2020 : Une évaluation de la pérennité à long terme du programme du CVIIP/PRI sur la base des résultats de la première année et une évaluation des perspectives nationales et internationales pour les trois prochaines années sont disponibles en vue de la décision du conseil d'Ingénieurs Canada de procéder ou non.

2.4.5 Développement durable et gérance environnementale

Ingénieurs Canada a publié un Guide sur le développement durable et la gérance environnementale à l'intention des ingénieurs qui est utilisé par les organismes de réglementation et les ingénieurs.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Des modules de DPC sont offerts pour un atelier d'une journée entière sur le guide. Proposition d'un premier atelier dans au moins une zone de compétence.

2019 : Les ingénieurs de deux zones de compétence ou plus sont formés grâce à l'atelier d'un jour du DPC.

2020 : Tenue de l'atelier dans au moins six autres zones de compétence, éventuellement plus d'une fois par année si la demande le justifie.

2.5 Fin 2.2 – Confiance et attentes du public

F-2.2 Les parties prenantes ont à leur disposition de l'information sur la confiance et les attentes du public envers la profession.

2.5.1 Suivi de la confiance du public

Ingénieurs Canada a une bonne compréhension de la confiance du public envers la profession d'ingénieurs et de ses attentes à son égard, de même que de la perception de la valeur, de l'impact, des opportunités et des défis de la profession.

2017 : Les principaux intervenants sont au courant des constatations tirées de la recherche sur les perceptions du public en 2016 et de l'approche de suivi sur trois ans qui a été mise au point. Les constatations tirées de la recherche commencent à éclairer la planification de la communication d'Ingénieurs Canada.

2018-2020 : L'approche de suivi sur trois ans commence à être mise en œuvre et les constatations tirées de la recherche éclairent régulièrement la planification de la communication et commencent à éclairer celle des projets.

2.6 Fin 2.3 – Tendances en matière d'autoréglementation

F-2.3 Les organismes de réglementation ont accès à de l'information et aux tendances nationales et internationales en matière d'autoréglementation.

2.6.1 Veille des initiatives, politiques et tendances en matière d'autoréglementation

Ingénieurs Canada effectue de la recherche et surveille les innovations et les tendances dans le milieu de la réglementation.

2017-2020 : Des rapports sont remis aux organismes de réglementation concernant l'information et les tendances en matière d'autoréglementation à l'échelle nationale et internationale.

3 Fin 3.0 - Pérennité de la profession

F-3 Les parties prenantes ont de l'information sur la façon dont le génie est exercé au Canada, et le génie est reconnu comme une profession attrayante.

Le génie est reconnu comme une profession attrayante et stable, capable de combler les besoins de la société canadienne. Le recrutement dans les programmes de génie, le soutien offert aux étudiants en génie et aux ingénieurs stagiaires, l'apprentissage continu et le développement professionnel renforcent l'attrait de la profession et minimisent la réduction naturelle des effectifs. On fait la promotion du caractère inclusif et d'un effectif stable reflétant la démographie canadienne.

3.1 Fin 3.1 - Pérennité de la profession

F-3.1 Les effectifs pérennes de la profession reflètent la démographie canadienne.

3.1.1 Stratégie pour la pérennité de la profession

Les ingénieurs, les nouveaux arrivants et les étudiants en génie bénéficient du soutien de la *Stratégie pour la pérennité de la profession*, et la prochaine génération est constituée d'une diversité d'individus qui mènent des études en génie.

2017 : Des relations de travail bien établies avec les partenaires principaux et les conseils du comité contribuent à l'atteinte de résultats sur les grands dossiers du programme. Les Canadiens participent au Marathon mondial (*Global Marathon*) et s'y inscrivent. Le programme des Guides prend de l'expansion.

2018 : Clarté avec Ingénieurs Canada en ce qui a trait à l'évolution de la stratégie.

2019-2020 : À déterminer selon les résultats de 2018.

3.1.2 Mesure de la performance de la Stratégie pour la pérennité de la profession

La performance des programmes établis dans le cadre de la *Stratégie pour la pérennité de la profession* est mesurée et améliorée de façon continue.

2017 : Les résultats documentés sont comparés à ceux des années antérieures.

2018-2020 : Les résultats documentés sont améliorés et comparés à ceux des années antérieures.

3.1.3 Femmes en génie

La participation des femmes en génie augmente jusqu'à un niveau qui reflète la démographie canadienne.

2017 : Les promoteurs sont responsables de programmes et d'initiatives pour atteindre l'objectif 30 en 30. Mise en place de systèmes pour définir et disséminer les stratégies et activités 30 en 30 au sein des organismes de réglementation et proposer de nouvelles initiatives à élaborer en collaboration.

2018 : La qualité du programme 30 en 30 est comparable aux efforts déployés au sein d'autres professions.

2019 : Conformité aux pratiques exemplaires internationales pour les femmes en génie.

2020 : Le portefeuille des femmes en génie est ajusté selon l'état de la profession.

3.1.4 Programme pour des milieux de travail accueillants

Les intervenants en génie ont accès à des travaux de recherche fondés sur des données probantes et à des outils favorisant une culture de la profession d'ingénieur en milieu de travail inclusive et adaptée aux besoins.

2017 : La candidature de partenariat relative au projet *Engendering Success in STEM* est complète. Le guide *Gérer les transitions* est mis à jour.

2018 : Le guide *Gérer les transitions* est largement utilisée au sein de la communauté d'ingénieurs. La phase 1 du projet *Engendering Success in STEM (ESS)* est finalisée.

2019 : Participation au symposium *ESS* et mises à jour du guide *Gérer les transitions*.

2020 : Acceptation et mise en application des conclusions du projet *ESS* par les organismes de génie.

3.1.5 Davantage d'Autochtones dans la profession

Amener la participation d'Autochtones dans la profession d'ingénieur à un niveau reflétant la démographie canadienne.

2017 : Le Conseil consultatif autochtone canadien conseille l'American Indian Science and Engineering Society (AISES).

Les intervenants sont au courant des avantages que présente l'AISES.

2018 : Création d'un plan visant à soutenir la croissance de l'AISES et à en multiplier les sections locales.

2019-2020 : Le plan est mis en œuvre.

3.1.6 Inclusion d'Autochtones dans l'éducation dans les STIM

Un nombre accru d'Autochtones s'inscrit à des programmes de premier cycle en génie.

2017 : Il existe un objectif et une stratégie afin d'accroître les inscriptions d'Autochtones et leur diplomation dans les programmes de premier cycle en génie. Recherche de financement pour faciliter l'accès des Autochtones à la formation en génie. Promotion du document sur l'accès aux pratiques consensuelles.

2018 : Les facultés de génie et de sciences appliquées disposent de l'information nécessaire pour proposer des programmes plus adaptés sur le plan culturel et qui soutiennent et mobilisent les étudiants autochtones.

2019-2020 : Les facultés de génie et de sciences appliquées ont une définition claire de l'objectif et bénéficient d'une promotion externe.

3.1.7 Soutien à la diversité pour les EES en matière de normes d'agrément

Les normes d'agrément incluent le soutien à la diversité.

2017 : *Aucune activité.*

2018 : Création d'un prospectus destiné à explorer le programme possible.

3.1.8 Partenariat dans les STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)

Ingénieurs Canada est un participant important aux initiatives liées aux STIM.

2017 : Les partenariats avec la Fédération canadienne étudiante de génie et DiscoverE sont maintenus. Une stratégie d'évaluation des partenariats potentiels en STIM est élaborée.

2018 : Des partenariats avec des organismes de sensibilisation/STIM sont établis lorsqu'il y a possibilité d'avantages mutuels.

2019 : Un programme de diffusion solide et mobilisateur destiné à présenter aux étudiants ce qu'est le génie et en quoi la profession peut être stimulante et enrichissante est offert.

2020 : Un programme conjoint est créé et peaufiné.

3.1.9 Le Mois national du génie (MNG)

Ingénieurs Canada est considéré comme un partenaire précieux dans le dialogue national annuel sur le rôle des ingénieurs avec les enfants, les enseignants, les parents et le public en général.

2017 : Les partenaires du programme ont accès à une trousse de promotion standardisée sur le MNG.

2018 : Dialogue avec les partenaires provinciaux et territoriaux vers une approche nationale unifiée.

2018 : Les documents relatifs au MNG sont mis à la disposition des partenaires du programme et les activités de promotion du MNG sont intégrées à la stratégie de communication sur 12 mois de l'organisme.

2020 : Mise en œuvre de l'approche nationale unifiée.

3.1.10 Future City Canada

Les élèves des écoles secondaires de premier cycle de tout le Canada sont exposés au génie comme choix de carrière.

2017 : Programme pilote dans la région de Durham (Ont.) et à Charlottetown (Î.-P.-É.).

2018 : Le programme pilote inspire l'expansion du programme à cinq provinces ou territoires.

2019 : Le programme existe dans huit provinces ou territoires.

2020 : Le programme existe dans toutes les provinces et tous les territoires.

3.1.11 Laboratoire d'innovation en génie

Leadership dans la mise en place d'une plateforme nationale de collaboration destinée à permettre aux particuliers et aux organismes dans l'ensemble de la profession de prendre des mesures pour répondre aux difficultés systémiques (c.-à-d. manque d'éthique, manque de diversité et faibles degrés d'innovation) qui ont empêché la profession d'atteindre son plein potentiel.

2017 : Le laboratoire met de l'avant trois impératifs stratégiques pour surmonter les difficultés. Ingénieurs Canada demeure un des champions en la matière. Le laboratoire raffine sa vision, sa mission et ses objectifs.

2018-2020 : À déterminer sur la base des résultats de 2018.

3.2 Fin 3.2 – Taux d’obtention du permis

F-3.2 La plupart des diplômés de programmes agréés par Ingénieurs Canada font une demande de permis d’exercice au Canada.

3.2.1 Diplômés canadiens

Ingénieurs Canada donne aux étudiants le sentiment de faire partie de la profession. Les organismes de réglementation disposent des outils pour inciter les diplômés à devenir des ingénieurs stagiaires. Le statut de membre étudiant au sein des organismes de réglementation fait l’objet d’une étude.

2017 : Les pratiques prometteuses pour accroître les inscriptions d’ingénieurs stagiaires/juniors sont mises en commun.

2018 : Cinq organismes de réglementation membres ont mis en œuvre certaines pratiques prometteuses ou toutes ces pratiques. Un prospectus en vue d’un système d’inscription automatique comme ingénieur stagiaire/junior destiné aux diplômés des programmes de génie de premier cycle agréés est soumis à l’analyse.

2019-2020 : À déterminer sur la base des résultats de l’analyse du prospectus.

3.2.2 Programme de membres étudiants

Il existe un statut de membre étudiant à l’échelle nationale qui fait le lien entre les organismes de réglementation membres et leurs programmes pour étudiants lorsque c’est possible.

2017 : Un prospectus est réalisé et analysé avec tous les intervenants.

2018-2020 : À déterminer sur la base des résultats de l’analyse du prospectus.

3.3 Fin 3.3 – Études, rapports, tendances et information

F-3.3 Les responsables de l’élaboration des politiques basent leur processus décisionnel sur des études, des rapports, des tendances et de l’information.

3.3.1 Ingénirama

Aider les Canadiens, les personnes formées en génie à l’étranger, les établissements d’enseignement et de perfectionnement professionnel, ainsi que les responsables de l’élaboration des politiques à prendre des décisions éclairées par rapport au marché de l’emploi en génie au Canada.

2017 : Ingénirama est mis à jour. Un plan de cours est distribué aux enseignants.

2018-2020 : Améliorer, promouvoir et soutenir le programme.

3.3.2 Services généraux de recherche

Ingénieurs Canada répond aux demandes ad hoc de tous les intervenants.

2017-2020 : Les intervenants ont accès à l’information dont ils ont besoin.

3.3.3 Services de recherche – Inscriptions et diplômes décernés

Ingénieurs Canada tient à jour de l’information concernant les inscriptions et les diplômes décernés au sein des programmes de génie agréés au Canada.

2017 : Lancement d’une nouvelle base de données sur les inscriptions. Mise à disposition d’un rapport sur les inscriptions et les diplômes décernés.

2018-2020 : Mise à disposition d’un rapport sur les inscriptions et les diplômes décernés

3.3.4 Services de recherche – Sondage auprès des finissants

Ingénieurs Canada tient à jour de l’information concernant les connaissances et intentions des étudiants en dernière année d’un programme agréé de génie au Canada.

2017 : Sondage auprès des finissants et rapport disponibles.

2018 : *Aucune activité.*

2019 : Sondage auprès des finissants et rapport disponibles.

2020 : *Aucune activité.*

3.3.5 Services de recherche – Enquête sur les effectifs

Ingénieurs Canada tient à jour de l'information concernant la composition des effectifs de chacun des organismes de réglementation.

2017-2020 : Enquête sur les effectifs et contenu Web disponibles.

3.3.6 Services de recherche – Étude sur le marché du travail

Ingénieurs Canada tient à jour de l'information concernant le marché du travail en génie au Canada.

2017 : Le rapport sur le marché du travail est mis à la disposition des intervenants. L'Ontario Society of Professional Engineers est consultée concernant l'orientation des futurs rapports.

2018 : *Aucune activité.*

2019 : Le rapport sur le marché du travail est mis à la disposition des intervenants

2020 : *Aucune activité.*

3.4 Fin 3.4 – Nouveaux domaines d'exercice

F-3.4 Les organismes de réglementation du génie et le gouvernement reconnaissent les nouveaux domaines d'exercice du génie.

3.4.1 Avis public – Domaines d'exercice du génie

Une base de données consultable des domaines d'exercice du génie est disponible sur le site Web d'Ingénieurs Canada. Les domaines émergents (existant depuis moins de dix ans) y sont mis en évidence. Les données sur ces domaines sont basées sur l'information des organismes de réglementation membres, du Bureau d'agrément et du gouvernement du Canada.

2017 : Système au point pour refléter les nouveaux domaines d'exercice. Fréquence des mises à jour fixée.

2018 : Prospectus sur l'expansion des sources de données pour y inclure des données internationales. Les gouvernements sont mis au courant du système.

2019 : À déterminer sur la base des résultats de l'analyse du prospectus. Le public est mis au courant du système.

2020 : Système tenu à jour.

3.5 Fin 3.5 Besoins professionnels, sociaux et économiques des ingénieurs

F-3.5 Les besoins professionnels, sociaux et économiques des ingénieurs sont satisfaits.

3.5.1 Certification de Professionnel de la résilience des infrastructures

Une certification de Professionnel de la résilience des infrastructures est offerte aux ingénieurs qui satisfont aux exigences en matière de cours et d'expérience. Les cours en question comprennent la climatologie pour les ingénieurs, le droit lié au climat pour les ingénieurs, la gestion des actifs pour les ingénieurs, la gestion du risque pour les ingénieurs, ainsi que l'atelier de formation du CVIIP; les apprentissages théoriques des candidats; l'exigence à respecter en matière de DPC.

2017 : Terminer l'élaboration des cours et propositions en vue d'accroître le nombre de PRI.

2018 : Programme permanent autofinancé d'Ingénieurs Canada avec 25 PRI avant la fin de l'année.

2019 : Certification de 25 PRI supplémentaires en 2019.

2020 : Taux de croissance de 25 par année sur les trois années suivantes.

3.5.2 Programme national de développement professionnel continu

Un Programme national de développement professionnel continu est en place.

2017 : Un prospectus est produit et analysé avec tous les intervenants.

2018-2020 : À déterminer sur la base des résultats de l'analyse du prospectus.

3.5.3 Produits et services existants offerts par les Services aux membres

Fourniture de services et produits personnalisés pour chacune des étapes de la carrière d'ingénieur.

2017 : Détermination et mise en application de nouveaux produits ou services.

2018 : Pérennité et croissance continue dans les produits et services d'affinité.

2019-2020 : Améliorations aux produits existants; détermination et mise en application de nouveaux produits ou services.

3.5.4 Nouveaux produits et services offerts par les Services aux membres

Nouvelles offres novatrices auxquelles les ingénieurs attachent de la valeur.

2017 : Les étudiants en génie participent à la proposition des nouvelles offres.

2018 : Pérennité et croissance continue.

2019 : Mise en œuvre d'une approche axée sur le client pour obtenir des offres de valeur.

3.5.5 Programme d'assurance responsabilité secondaire

Protection de la sécurité et des intérêts du public pour appuyer le mandat d'autoréglementation des organismes de réglementation.

2017 : Prise de conscience de la valeur de la protection par les ingénieurs.

2018 : Examen de l'amélioration des coûts et de la protection.

2019 : Mise en œuvre d'améliorations de la protection.

3.5.6 Prestation de services aux membres

La gestion opérationnelle des services aux membres est effectuée

2017-20 : Prestation efficace des programmes et des services et gestion des relations avec les partenaires, les fournisseurs et les organismes de réglementation

4 Gouvernance et soutien

4.1 Fin 4.0 – Protection des termes propres au génie

E-4 Le public n'est pas induit en erreur par des personnes qui font une utilisation abusive des termes, des mots, des titres et des images qui sont propres à la marque du génie.

4.1.1 Protéger les termes, les titres et les images contre une utilisation abusive

Ingénieurs Canada maintient sa capacité à protéger d'une utilisation abusive les termes, les titres et les images propres à la profession d'ingénieur.

2017-2020 : Le portefeuille de marques d'Ingénieurs Canada est à jour et adapté en fonction des affaires et des projets en cours. Un programme exhaustif servant à protéger les termes, les titres et les images d'une utilisation abusive est maintenu.

4.1.2 Octroi du permis et application de la loi

Les organismes de réglementation bénéficient d'un appui pour s'assurer que tous les particuliers qui exercent la profession d'ingénieur et les organismes fédéraux qui fournissent des services d'ingénierie sont titulaires d'un permis.

2017-2020 : Les organismes de réglementation bénéficient d'un appui au besoin. Un site Web servant à renseigner les ingénieurs et le public sur l'exercice illégal et l'utilisation contraire à la loi des termes propres au génie et offrant de l'information sur la manière de signaler des activités illégales aux organismes de réglementation est mis sur pied et tenu à jour.

4.1.3 Enregistrement du nom de sociétés fédérales

Un consentement de l'enregistrement du nom de sociétés fédérales est remis aux sociétés et aux particuliers concernés à propos de l'utilisation du terme « génie » (ou de termes semblables) dans les noms des sociétés fédérales.

2017 : Le consentement est remis à des sociétés et des particuliers à la suite de la confirmation du statut professionnel de la part des organismes de réglementation. La relation avec Corporations Canada est maintenue.

2018 : Élaboration et mise en application d'un plan visant à rationaliser le processus de traitement des demandes.

2019-2020 : Le consentement est remis à des sociétés et des particuliers à la suite de la confirmation du statut professionnel de la part des organismes de réglementation. La relation avec Corporations Canada est maintenue.

4.1.4 Éducation du personnel, des intervenants et du public

Un dossier de jurisprudence est constitué, tenu à jour et promu afin d'aider les organismes de réglementation et le public à comprendre les questions importantes en matière d'exercice du génie.

2017 : Valorisation et promotion du dossier de jurisprudence auprès des organismes de réglementation.

2018 : Ajout continu d'affaires au dossier de jurisprudence.

2019-2020 : Tendances positives concernant le nombre d'organismes de réglementation qui ont recours au dossier de jurisprudence et contribuent à sa progression et à sa croissance.

4.2 Planification

Ingénieurs Canada définit et applique une approche de planification durable et reproductible pour l'élaboration et l'exécution de plans stratégiques, annuels et pluriannuels.

4.2.1 Planification stratégique

Le plan stratégique du conseil regroupe les contributions provenant de toutes les sources (organismes de réglementation, analyses de l'environnement, réflexion globale, etc.), renferme des critères de mesure et représente l'élément clé permettant de s'assurer du caractère adéquat des Fins.

2017-2020 : Les membres approuvent le nouveau plan stratégique/une mise à jour du plan à l'assemblée générale annuelle (AGA).

4.2.2 Planification des affaires

Le Plan d'affaires fixe les résultats qu'Ingénieurs Canada s'attend à obtenir au cours des trois années à venir (année en cours + trois ans).

2017-2020 : Le Plan d'affaires est tenu à jour et mis systématiquement à jour deux fois par an.

4.2.3 Planification annuelle et surveillance

Le plan opérationnel annuel décrit les activités nécessaires pour atteindre les résultats définis dans le Plan d'affaires pour l'année en cours. Il repose sur un budget.

2017-2020 : Le plan opérationnel annuel (POA) et le budget sont élaborés et gérés avec soin.

4.3 Soutien au conseil et à ses comités

Le chef de la direction soutient le conseil et ses comités par des mesures administratives et la présentation des données de suivi nécessaires.

4.3.1 Soutien du conseil et de ses travaux

Le chef de la direction offre un soutien administratif au conseil et à ses comités.

2017-2020 : Des politiques opérationnelles visant à soutenir le conseil et ses comités sont en place.

4.3.2 Politiques de Fins et de limites des pouvoirs de la direction

Des rapports de surveillance sont rédigés suivant le calendrier établi dans la politique DCD-4 Surveillance du rendement du chef de la direction.

2017-2020 : Les rapports de surveillance permettent au conseil de prendre des décisions éclairées en matière de gouvernance.

4.3.3 Politiques de processus de gouvernance et de délégation conseil-direction

Des examens des politiques sont effectués suivant le calendrier établi dans la politique PG-1 Style de gouvernance.

2017-2020 – Les examens des politiques permettent au conseil de prendre des décisions éclairées en matière de gouvernance.

4.4 Suivi des plans, initiatives, politiques et priorités des organismes de réglementation

Ingénieurs Canada comprend les activités, les besoins, les priorités et les difficultés des organismes de réglementation. Ingénieurs Canada sert de lien entre les organismes de réglementation afin de permettre l'analyse des difficultés communes et la mise en commun des programmes et processus qui connaissent du succès.

4.4.1 Partage de pratiques prometteuses

Une approche systématique de la collecte, de la mise en commun et de la promotion des pratiques prometteuses est en place.

2017 : Un prospectus est élaboré et analysé avec les intervenants clés.

2018-2020 : À déterminer selon les résultats du plan pour 2017.

4.5 Services financiers

Des services financiers efficaces et efficaces sont en place afin de soutenir la mise en œuvre du plan opérationnel annuel et la conformité aux politiques.

4.5.1 Système de gestion financière

Les dirigeants d'Ingénieurs Canada gèrent leur organisme de manière efficace, opportune et fiscalement responsable.

2017 : Grâce au système de gestion financière, certains membres du personnel ont accès en temps voulu à de l'information précise sur la gestion financière.

2018-2020 : Grâce au système de gestion financière, tout le personnel a accès en temps voulu à de l'information pertinente sur la gestion financière.

4.5.2 Présentation de l'information financière

Meilleure prise de décision à tous les niveaux de l'organisation sur la base d'une information financière fiable, facile d'accès et obtenue en temps opportun.

2017 : Adoption, à l'échelle de l'organisation, d'un plan réaliste d'amélioration de la ponctualité du dépôt des rapports financiers en fin de mois en réduisant le délai actuel de 30 jours environ après la fin du mois à 5 jours ouvrables.

2018-2020 : Amélioration de la ponctualité du dépôt des rapports financiers depuis la mise en œuvre du plan élaboré en 2017.

4.5.3 Planification financière et budget

Élaboration sans heurts et gestion continue des plans et budgets opérationnels.

2017 : Le processus de gestion financière est documenté et compris par les principaux participants, et le processus a été utilisé pour prévoir le rendement financier 2017 et la planification budgétaire de 2018.

2018 : Le processus de gestion financière est documenté et compris par les principaux participants, et le processus a été utilisé pour prévoir le rendement financier 2018 et la planification budgétaire de 2019.

2019-2020 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

4.5.4 Contrôles financiers

Contrôles efficaces, activités de recherche de conformité, évaluation des risques et programmes de prévention des fraudes.

2017 : La direction et les membres du personnel saisissent l'importance des contrôles internes et leurs rôles et responsabilités dans l'élaboration et l'application des contrôles financiers.

2018-2020 : Séparation des tâches conforme à la politique de l'organisme dans tous les processus de gestion financière.

4.5.5 Processus financiers

Paiement rapide et exact des factures et des salaires; facturation et perception des revenus sans tarder.

2017 : Les processus de revenus, de comptes créditeurs, de comptes débiteurs et de versements de la paie sont documentés et bien compris par les personnes principalement responsables de leur bon fonctionnement, et le rendement de deux des processus est mesuré et suivi par le(s) propriétaire(s) opérationnel(s).

2018 : Les processus de revenus, de comptes créditeurs, de comptes débiteurs et de versements de la paie sont documentés et bien compris par les personnes principalement responsables de leur bon fonctionnement, et le rendement de tous les processus est mesuré et suivi par les propriétaires opérationnels.

2019 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure des processus financiers faisant l'objet d'un suivi régulier.

4.6 Politiques opérationnelles

Les politiques opérationnelles servent d'orientation pour le personnel afin de s'assurer que les pratiques suivies dans les activités respectent les lois en vigueur et la législation émergente ainsi que les pratiques prometteuses.

2017-2020 : Les politiques opérationnelles sont établies de façon proactive et pour répondre à des lacunes observées. Elles sont réexaminées et mises à jour en suivant un calendrier adéquat. Le personnel est au courant des politiques, contribue à leur élaboration et les met en application selon les besoins.

4.7 Services juridiques d'Ingénieurs Canada

Les services juridiques internes d'Ingénieurs Canada s'assurent de la conformité aux lois et soutiennent les programmes et projets.

2017-2020 : Les ententes juridiques sont examinées avant leur entrée en vigueur; les rapports de l'organisme déposés en vertu de la législation sont à jour et il est possible d'obtenir des avis juridiques.

4.8 Services de soutien supplémentaires pour les organismes de réglementation

La centralisation de la prestation de services allant au-delà des Fins peut représenter une valeur supplémentaire pour les organismes de réglementation membres. Ces services concernent des activités dans lesquelles la combinaison de la taille de tous les organismes de réglementation offre une solution plus avantageuse ou dans lesquelles la mise en commun de l'expertise présente des avantages.

4.8.1 Soutien juridique des organismes de réglementation

Ingénieurs Canada offre un soutien juridique aux organismes de réglementation membres qui souhaitent voir apporter des changements à leur loi sur les ingénieurs et autres lois pertinentes/connexes.

2017-2020 : Valoriser et améliorer le service de façon continue.

4.8.2 Programmes d'assurances des organismes de réglementation

Les besoins des organismes de réglementation en matière d'assurances sont comblés.

2017 : Fortes améliorations de la protection.

2018 : Le programme créatif d'avantages sociaux à l'intention des employés conserve son attrait et contribue à garder ces derniers.

2019 : Les limites des politiques sont mises à jour de manière à refléter les besoins.

5.1 Communications mobilisatrices

Ingénieurs Canada est reconnu comme un porte-parole puissant et digne de confiance pour la profession d'ingénieur avec une définition claire de sa marque qui a été assimilée par le personnel et les bénévoles.

5.1.1 Stratégie de communication de l'organisme

Les objectifs de communication de l'organisme sont atteints, et le positionnement de la marque progresse grâce à la mise en œuvre d'une stratégie de communication.

2017-2020 : La stratégie parvient à atteindre les objectifs de communication définis et est raffinée et ajustée à mesure que l'environnement change.

5.1.2 Gestion et tenue à jour des sites Web publics

Tous les sites Web publics sont gérés et tenus à jour de façon à ce qu'Ingénieurs Canada dispose d'un moyen pour transmettre des informations exactes et intéressantes à ses publics.

2017-2020 : Tous les sites Web publics d'Ingénieurs Canada ont des propriétaires opérationnels désignés et leurs correctifs de sécurité sont à jour. Les rapports de bogues sont traités et les mises à jour de contenu font l'objet d'une gestion efficace.

5.1.3 Amélioration des sites Web

Les sites Web d'Ingénieurs Canada renferment une information exacte et intéressante, pertinente pour leur public et suivent des pratiques exemplaires en matière de conception, de navigation et d'accessibilité.

2017 : Une stratégie Web triennale visant à orienter la croissance future est établie et les activités figurant dans le plan sont mises en œuvre. Le contenu est pertinent, exact et intéressant.

2018-2019 : La stratégie Web triennale est mise en œuvre. Le contenu est pertinent, exact et intéressant.

2020 : Une stratégie Web triennale renouvelée visant à orienter la croissance future est établie. Les activités figurant dans le plan en vigueur sont mises en œuvre. Le contenu est pertinent, exact et intéressant.

5.1.4 Publication de documents en ligne

Ingénieurs Canada dispose de normes liées à sa marque pour la publication de documents. Tous les documents sont affichés selon le processus de publication en ligne de documents et leur visualisation.

2017 : Le processus de publication en ligne de documents est mis en œuvre et utilisé pour les documents.

2018 : Les documents existants à migrer sont précisés et un plan de migration est dressé et mis en application.

D'importantes mises à jour au système ont été déterminées et un plan de mise en œuvre de ces dernières est dressé.

2019 : Tous les documents publics d'Ingénieurs Canada ont été publiés à l'aide de la visionneuse de documents en ligne et le contenu existant est tenu à jour avec soin. D'importantes mises à jour au système déterminées sont mises en application.

2020 : Tous les documents publics d'Ingénieurs Canada ont été publiés à l'aide de la visionneuse de documents en ligne et le contenu existant est tenu à jour avec soin.

5.1.5 Stratégie des documents périodiques

Les périodiques originaux d'Ingénieurs Canada satisfont aux besoins de leurs publics et aux besoins de partage de l'information de l'organisme.

2017 : Les revues de presse quotidiennes fournissent aux intervenants une information pertinente et opportune sur la profession. Le bulletin renferme une information pertinente sur les programmes d'Ingénieurs Canada et les

événements importants survenant dans la profession. Une ébauche de stratégie de documents périodiques est élaborée.

2018-2019 : La stratégie de documents périodiques est mise en œuvre et tous les périodiques ont un but, un public et des critères d'évaluation précis. Tous les périodiques atteignent les objectifs stratégiques.

2020 : La stratégie de documents périodiques est réexaminée et renouvelée. Tous les périodiques ont un but, un public et des critères d'évaluation précis. Tous les périodiques atteignent les objectifs stratégiques.

5.1.6 Soutenir les initiatives d'Ingénieurs Canada grâce aux communications

Une approche systématique de services et de soutien aux communications des initiatives d'Ingénieurs Canada a été mise en place et est utilisée de façon permanente.

2017 : Tous les processus et toutes les procédures clés ont été élaborés et mis en œuvre au sein de l'organisation. Les clients internes sont satisfaits des services offerts et les activités de soutien aux communications atteignent leurs objectifs.

2018-2020 : Les clients internes sont satisfaits des services offerts et les activités de soutien aux communications atteignent leurs objectifs.

5.1.7 Prix, bourses et titre de Fellow

Des ingénieurs, des étudiants en génie et d'autres personnes sont reconnus pour leur contribution à l'avancement de la profession et/ou afin de soutenir leurs contributions futures à la profession.

2017 : Programmes de prix, de bourses et de fellowship mis en œuvre. La sélection des lauréats et la constitution du comité sont réexaminées et les changements éventuellement nécessaires sont apportés.

2018 : Programmes de prix, de bourses et de fellowship mis en œuvre. L'examen complet des programmes de prix, de bourses et de fellowship garantit la cohérence avec les objectifs d'Ingénieurs Canada, l'utilisation efficace des ressources et l'atteinte des impacts souhaités.

2019 : Tous les changements aux programmes de prix, de bourses et de fellowship sont mis en œuvre.

2020 : Les programmes de prix, de bourses et de fellowship sont mis en œuvre.

5.2 Technologie habilitante

Un environnement et une infrastructure de technologie habilitante solides, sûrs, à jour et assurant la protection des renseignements personnels.

5.2.1 Plateforme d'information partagée

La plateforme SharePoint offre à l'organisation une valeur habilitante.

2017 : SharePoint est reconnue par tout le personnel comme un catalyseur organisationnel.

2018 : L'efficacité de SharePoint est contrôlée et améliorée de façon continue par le propriétaire de la plateforme.

2019 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure de l'efficacité de la plateforme SharePoint faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.2.2 Fiabilité de l'infrastructure technologique

Certitude du maintien des coûts et fiabilité de l'infrastructure technologique

2017-2020 : Programme pérenne de mise à niveau et de tenue à jour technologique

5.2.3 Gestion des ressources de TI

Disponibilité maximale de la technologie habilitante et gestion efficace des ressources de TI.

2017 : Le service offert par le dépannage informatique respecte ou dépasse les attentes des utilisateurs.

2018-2020 : Le service offert par le dépannage informatique est systématiquement et continuellement surveillé et amélioré.

5.2.4 Solutions de bases de données

Les solutions de bases de données comblent ou dépassent les besoins des utilisateurs et des autres intervenants.

2017 : Le processus de service et de soutien de bases de données offert par des tiers est entièrement documenté et compris par les principaux participants et utilisé de façon cohérente.

2018-2020 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.2.5 Atténuation des risques pour les données

Le risque de perte de données et d'information de l'organisation est atténué.

2017 : Un programme de mise en place d'un plan durable de reprise après sinistre en TI est en application pour les systèmes essentiels à la mission.

2018-220 : Un programme de mise en place d'un plan durable de reprise après sinistre en TI est en application pour tous les systèmes.

5.2.6 Systèmes audiovisuels

La capacité d'atteindre les objectifs d'affaires est renforcée grâce à la disponibilité de systèmes audiovisuels habilitants.

2017 : Un processus de soutien pour l'environnement audiovisuel est surveillé et amélioré de façon continue par le propriétaire responsable du fonctionnement du processus.

2018-2020 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.2.7 Atténuation des temps d'arrêt des systèmes

Le risque de temps d'arrêt des systèmes de production essentiels est atténué de façon adéquate par rapport aux attentes de l'organisation en la matière.

2017 : Un processus opérationnel documenté est en place pour tenir à jour la documentation technique relative aux systèmes.

2018 : Un processus opérationnel documenté est en place pour gérer les changements aux systèmes de production.

5.3 Consultation, services, soutien, leadership et conseils

Ingénieurs Canada est considéré comme un partisan, conseiller et chef de file digne de confiance par tous ses intervenants.

5.3.1 Services de collaboration en ligne

Les intervenants ont adopté les services de collaboration en ligne offerts par Ingénieurs Canada et en constatent la valeur.

2017 : Conscience de l'offre de services et soutien des équipes internes.

2018 : Adoption/utilisation de ces services par les groupes d'intervenants clés d'Ingénieurs Canada.

2019-2020 : Tendances positives et améliorations durables dans les mesures établies grâce à l'utilisation des services de collaboration en ligne.

5.4 Excellence et culture

5.4.1 Gestion du changement

Tous les intervenants reconnaissent que la gestion du changement fait partie intégrante de tous les projets.

2017 : Le personnel saisit les concepts de gestion du changement et de mobilisation.

2018 : Le personnel a une approche cohérente de la gestion du changement et de la mobilisation mutuelle et avec les comités. Des mesures d'adoption sont déterminées et des mesures préliminaires sont mises à disposition.

2019-2020 : Le personnel a une approche cohérente de la gestion du changement et de la mobilisation mutuelle et avec les comités et les organismes de réglementation.

5.4.2 Excellence organisationnelle et amélioration continue

Les concepts d'excellence font partie intégrante de l'approche de toutes les activités d'Ingénieurs Canada.

2017 : Engagement général envers l'excellence par la mise en application d'une méthodologie d'amélioration continue dans les principaux secteurs de l'organisation.

2018 : Mise en application solide de la norme d'excellence, d'innovation et de mieux-être dans toute l'organisation.

2019 : Tendances positives et améliorations durables dans les mesures clés établies grâce à l'adoption de la norme d'excellence, d'innovation et de mieux-être.

2020 : Tendances positives et améliorations durables dans les mesures clés de la norme d'excellence, d'innovation et de mieux-être.

5.4.3 Excellence organisationnelle

Le personnel et toutes les parties prenantes d'Ingénieurs Canada ont adopté l'utilisation des services et des approches organisationnelles proposés par l'équipe de l'excellence organisationnelle et en constatent la valeur. Ingénieurs Canada a mis en place des méthodologies établies, mesurables et pertinentes pour la gestion de projet, l'analyse opérationnelle, la gestion des processus, la gestion du changement, l'amélioration continue et la gestion de portefeuille.

2017 : Conscience et adoption générales de ces services et approches grâce à la mise en œuvre de méthodologies/pratiques mesurables et pertinentes dans les principaux secteurs de l'organisation.

2018 : Adoption massive de ces services et méthodes grâce à la mise en œuvre de méthodologies/pratiques mesurables et applicables dans toute l'organisation.

2019-2020 : Tendances positives et améliorations durables dans les mesures clés établies grâce à l'adoption des services et approches proposés par le Centre d'excellence.

5.4.4 Système de gestion de projet et de portefeuille

Approche systématique et mesurable de la gestion de projet et de portefeuille.

2017 : L'approche de gestion de projet et de portefeuille est documentée et comprise par les principaux participants et le processus a servi à la planification et la prestation dans les principaux secteurs d'Ingénieurs Canada.

2018 : Des mesures de performance de l'approche sont mises en place et contrôlées de façon continue.

2019 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure de l'approche faisant l'objet d'un suivi régulier.

2020 : Tendances positives et améliorations durables dans les mesures clés du système de gestion de projet et de portefeuille.

5.4.5 Matériel de bureau et de télécommunications

Systèmes efficaces de communications vocales - répondeur, réacheminement des appels entrants et de récupération des messages.

2017 : Le processus de gestion du matériel de bureau est documenté et compris par les principaux participants.

2018 : Le processus de gestion du matériel de bureau est documenté et compris par les principaux participants et la performance du processus est mesurée et contrôlée par le propriétaire responsable de son fonctionnement.

2019-2020 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.4.6 Installations et approvisionnement

Entretien rentable et amélioration continue de l'environnement de bureau d'Ingénieurs Canada.

2017 : Les processus de gestion des installations et d'approvisionnement sont documentés et compris par tous les participants et intervenants.

2018 : Les processus de gestion des installations et d'approvisionnement sont documentés et compris par tous les participants et parties prenantes, et la performance du processus est mesurée et contrôlée par le propriétaire responsable de son exploitation.

2019 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure des processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.5 Ressources humaines

Fonctionne dans le cadre d'une stratégie bien définie visant à attirer et garder une main-d'œuvre hautement performante. Maintient en place un programme compétitif de rémunération globale basé sur une analyse du marché du travail, un programme moderne et efficace de relations avec le personnel et les bénévoles, un programme d'apprentissage et de perfectionnement, un système de gestion du rendement et des programmes d'orientation des membres du personnel et des bénévoles. Fait la promotion d'un milieu de travail accueillant et sain en élaborant et en mettant en application des politiques et pratiques d'Ingénieurs Canada qui sont en harmonie avec les meilleures pratiques et les exigences juridiques.

5.5.1 Stratégie intégrée de ressources humaines

Une approche stratégique de la conciliation des talents et des mandats des divers services qui permet à Ingénieurs Canada d'atteindre ses Fins.

2017 : Ingénieurs Canada a mis en place un plan et une stratégie de ressources humaines qui lui permet d'atteindre ses objectifs.

2018-2020 : Le plan et la stratégie de ressources humaines sont mis en œuvre.

5.5.2 Gestion des talents

Des politiques et procédures pour mieux attirer et garder une main-d'œuvre hautement performante.

2017 : Établissement de politiques et de pratiques et recours à des outils appropriés.

2018-2020 : Trousse d'outils pour aider les responsables de l'embauche dans les décisions en matière de dotation et de recrutement.

5.5.3 Orientation de la main-d'œuvre

Les nouveaux membres du personnel et ceux qui sont de retour apportent leur entière contribution à l'équipe au bout de 90 jours.

2017 : Le programme d'orientation est élaboré et déployé.

2018-2020 : Le programme d'orientation est opérationnel et amélioré de façon continue.

5.5.4 Programmes de santé, sécurité et mieux-être

Politiques et pratiques démontrant l'engagement d'Ingénieurs Canada envers les gens et leur mieux-être, y compris les éléments suivants : environnement matériel, santé et sécurité au travail, saines pratiques et modes de vie sains, culture du milieu de travail, environnement favorable et santé mentale.

2017 : Milieu de travail sain adoptant une approche globale de la santé et du bien-être du personnel.

2018-2020 : Amélioration constante du milieu de travail sain adoptant une approche globale de la santé et du bien-être du personnel.

5.5.5 Gestion des bénévoles

Une gestion des bénévoles servant les intérêts d'Ingénieurs Canada et des bénévoles.

2017 : Compréhension de l'approche actuelle de la gestion des bénévoles et des pratiques exemplaires dans des organisations semblables. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration.

2018-2020 : Le programme de gestion des bénévoles est opérationnel et amélioré de façon continue.

5.6 Traduction

Les documents clés sont disponibles dans les deux langues officielles en temps opportun et un service d'interprétation simultanée est offert à toutes les réunions du conseil d'Ingénieurs Canada.

5.6.1 Processus et procédures des services de traduction et attentes envers ceux-ci

Le personnel d'Ingénieurs Canada suit systématiquement les processus et procédures établis en matière de traduction et répond aux attentes à l'égard de la traduction des documents.

2017 : Les processus, procédures et attentes en ce qui a trait à la traduction ont été documentés et transmis à tout le personnel, et ils sont respectés de façon systématique. Les clients internes sont satisfaits de la qualité des services offerts.

2018-2020 : Les processus, procédures et attentes en ce qui a trait à la traduction sont respectés de façon systématique. Les clients internes sont satisfaits de la qualité des services offerts.

5.7 Gestion des événements

Grâce au soutien logistique et opérationnel efficace et en constante amélioration pour toutes ses réunions importantes, Ingénieurs Canada est en mesure d'atteindre ou de dépasser ses objectifs opérationnels.

5.7.1 Processus pour les grandes réunions

Le processus de gestion des grandes réunions est un processus stable, fiable et en amélioration constante qui comble ou dépasse les besoins de toutes ses parties prenantes.

2017 : La version « future » (améliorée) du processus de gestion des grandes réunions est documentée et bien comprise par les principaux participants, et elle a servi pour la planification et le déroulement de quatre grandes réunions.

2018 : Les mesures de performance du processus sont contrôlées de façon continue par le propriétaire responsable du fonctionnement du processus.

2019-2020 : Tendances et niveaux positifs de tous les éléments de mesure du processus faisant l'objet d'un suivi régulier.

5.7.2 Grande réunion : réunion du conseil de février

La réunion du conseil de février concourt à fournir du leadership et du soutien à la profession d'ingénieur à l'échelle nationale, afin de promouvoir et de maintenir les intérêts, l'honneur et l'intégrité de la profession d'ingénieur au Canada.

2017-2020 – Les décisions sont prises, et les intervenants clés sont mobilisés et informés.

5.7.3 Grande réunion : réunion du conseil de mai et assemblée générale annuelle des membres

La réunion du conseil de mai et l'assemblée annuelle des membres concourent à fournir du leadership et du soutien à la profession d'ingénieur à l'échelle nationale, afin de promouvoir et de maintenir les intérêts, l'honneur et l'intégrité de la profession d'ingénieur au Canada.

2017-2020 – Les décisions sont prises, et les intervenants clés sont mobilisés et informés.

5.7.4 Grande réunion : atelier du conseil de juin

L'atelier du conseil de juin concourt à fournir du leadership et du soutien à la profession d'ingénieur à l'échelle nationale, afin de promouvoir et de maintenir les intérêts, l'honneur et l'intégrité de la profession d'ingénieur au Canada.

2017-2020 – Les décisions sont prises, et les intervenants clés sont mobilisés et informés.

5.7.1 Grande réunion : réunion du conseil de septembre

La réunion du conseil de septembre concourt à fournir du leadership et du soutien à la profession d'ingénieur à l'échelle nationale, afin de promouvoir et de maintenir les intérêts, l'honneur et l'intégrité de la profession d'ingénieur au Canada.

2017-2020 – Les décisions sont prises, et les intervenants clés sont mobilisés et informés.